



Belfort, le 12 novembre 2020

à

Monsieur Frédéric VADOT
Maire d'ESSERT

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de nos missions respectives d'expertise, d'appui et de conseil, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation financière de votre commune révélée par le compte administratif 2019.

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement et est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles. L'excédent dégagé en fonctionnement doit permettre de couvrir les dettes en capital.

Avec un montant de 160 710 €, la CAF d'Essert est en forte diminution par rapport à 2018 (283 678 €) ; elle est inférieure au remboursement des dettes dont le montant s'élève à 286 799 €. La CAF par habitant s'établit à 48 € par habitant pour Essert alors que la moyenne départementale, pour les communes de la même strate, est de 74 € par habitant.

L'endettement de la commune est en nette augmentation par rapport à 2018 (+ 8,4%) ; l'encours de dette s'élève à 3 603 319 €, soit 1 065 € par habitant pour une moyenne départementale de 1 054 € par habitant.

Nous avons constaté la stabilité de vos produits de fonctionnement en 2019 ; en revanche, vos charges de fonctionnement ont crû de 5,3 % par rapport à 2018.

Votre candidature au dispositif alternatif à la certification des comptes des collectivités territoriales témoigne de votre volonté d'améliorer la gestion financière de votre commune. Toutefois, au regard des risques financiers encourus, nous avons tenu à formaliser par ce courrier nos inquiétudes ainsi que notre encouragement à retrouver un équilibre financier, notamment en réduisant, autant que faire se peut, vos charges de fonctionnement. Nous vous invitons à nous faire part des mesures que vous avez d'ores et déjà pu mettre en œuvre en ce sens.

Naturellement, nos deux services se tiennent à votre entière disposition pour vous apporter toute l'aide et les conseils que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur départemental
des finances publiques

David PESSAROSSO

Le Préfet

Jean-Marie GIRIER